

Le 6 mars 2019

POSTE À POURVOIR : affectation saisonnière (temporaire, 16 semaines)

**Coordonnateur (trice) RH
Direction des ressources humaines**

Sous l'autorité de la conseillère en ressources humaines, le coordonnateur RH aura un rôle de soutien à l'équipe des ressources humaines. Il aura, notamment, comme mandat d'être la personne-ressource au niveau de la gestion des ressources humaines pour tous les employés saisonniers d'été (moniteurs de camps de jour, sauveteurs, etc), en plus d'aider la conseillère et le directeur dans les opérations quotidiennes.

Il aura l'occasion, entre autres, de :

- Participer à l'élaboration de formations sur les politiques internes pour les employés saisonniers;
- Participer aux formations sur les politiques de la Ville aux employés saisonniers;
- Participer au processus de dotation des employés (recrutement, accueil et intégration);
- Participer aux rencontres du comité SST;
- Effectuer des audits de santé et sécurité au travail;
- Effectuer des enquêtes d'accidents de travail, s'il y a lieu;
- Participer aux rencontres des comités de relations de travail;
- Participer à la planification du plan de négociation de convention collective;
- Effectuer toutes autres tâches opérationnelles des ressources humaines.

EXIGENCES ET QUALIFICATIONS

- Être étudiant au baccalauréat en gestion profil ressources humaines ou en relations industrielles (1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} année) ;
- Toute expérience de travail en ressources humaines, relations de travail ou en gestion est considérée un atout ;
- Avoir une bonne connaissance de la suite Microsoft Office ;
- Bilinguisme (Français/Anglais, écrit et parlé) ;
- Fortes habiletés en communication;
- Sens des responsabilités;

Ressources humaines

90, avenue Roosevelt, Ville de Mont-Royal (Québec) H3R 1Z5
Tél. : 514 734-2980 Téléc. : 514 734-3082
ressourceshumaines@ville.mont-royal.qc.ca

- Dynamisme;
- Diplomatie.

Le mandat est d'une durée de 16 semaines du 6 mai au 23 août inclusivement.

Le poste est à temps plein à raison de 35 heures par semaine. Bien que majoritairement de jour, du lundi au vendredi, le coordonnateur ou la coordonnatrice pourrait être amené à travailler certaines fins de semaines de juin.

Le salaire horaire est de 23,50\$.

Les candidatures seront acceptées jusqu'au vendredi 15 mars 2019, 16h30. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à Roxane Gaudreau, conseillère en ressources humaines, par courriel au ressourceshumaines@ville.mont-royal.qc.ca.

Ressources humaines